



**LA LETTRE DU GROUPE CGT DU CESER**

**SESSION PLENIERE DU 17 DÉCEMBRE 2025**  
**AVIS SUR LE RAPPORT 2024 ÉGALITÉ**  
**FEMMES – HOMMES**

**N°301**

<https://cgt-paysdelaloire.org/>



Le rapport annuel sur l'égalité femmes hommes est une obligation pour la Région. Il retrace les actions de la Région pour l'égalité, dans les politiques publiques et en tant qu'employeuse.

**La CGT a voté l'avis du CESER sur le rapport régional.**

### **LE RAPPORT ANNUEL 2024 DE LA RÉGION**

Ce rapport n'est pas mis en ligne à date.

Misant plus sur la forme que sur le fond, il présente un certain nombre d'actions que la Région a menées en 2024, déclinées selon les priorités que la Région s'est fixés : jeunesse, économique et emploi, cohésion territoriales.

Ces actions sont souvent intéressantes mais sont très ciblées et ne touchent pas l'ensemble des publics concernés. Elles sont pour beaucoup remises en cause en 2025 du fait des coupes budgétaires.

Comme chaque année, il y a un déséquilibre entre les actions en faveur de l'entrepreneuriat et celles destinées aux salarié.e.s.

Enfin, en tant qu'employeur, la dégradation de l'index égalité est à signaler.

### **L'AVIS DU CESER**

Ce document est disponible sur le [site Internet du CESER](#).

Dans cet avis, le CESER émet un certain nombre de remarques générales et thématiques, notamment :

Le rapport donne à voir des actions qui peuvent contribuer à progresser vers l'égalité réelle entre femmes et hommes. Cependant, l'ensemble des actions présentées, qui touchent parfois un public très restreint, ne donne pas à voir la politique stratégique mise en place par Région sur ce sujet.

Un grand nombre d'actions s'appuie sur des structures qui ont vu leur soutien de la Région fortement amputé depuis 2025. Le CESER rappelle le

rôle essentiel joué par le tissu associatif dans la lutte contre les discriminations.

Le CESER sera vigilant sur l'évolution des actions qui seront menées en 2025 et dans les années à venir, ainsi que sur leur évaluation.

Il souhaite voir la Région mettre en place l'évaluation des conséquences des décisions budgétaires votées en 2025 notamment sur ce sujet de l'égalité F-H.

### **CE QU'A DIT LA CGT : INTERVENTION DE CHRYSTÈLE SAVATIER**

La CGT remercie les rapporteur.e.s et l'ensemble du groupe égalité pour cet avis.

Nous notons l'effort de concision de la Région, puisque **le rapport a diminué d'un tiers son volume (de 129 à 86 pages) en un an**. Avec en outre des actions et dispositifs mis en avant (big bang de l'emploi, un emploi une formation) dont on peine à percevoir le rôle joué en faveur de l'égalité. Faut-il voir dans ce rapport allégé un effet des réorganisations internes à la Région, ou des conséquences des coupes réalisées dans certaines actions ? Mais dans ce cas, vu les arrêts de subventions décidées l'an dernier et qui mettent en danger l'action de nombreuses structures (CIDFF, planning familial, etc) nous pouvons pour l'an prochain entrevoir un rapport qui fera une dizaine de pages. Au moins le CESER aura moins de travail pour analyser le document régional l'an prochain.

Pour ce qui est du rapport de cette année, nous approuvons largement ce qu'a écrit le CESER.

De manière générale, **nous regrettons l'accent mis trop souvent sur l'élite**, le leadership, l'entrepreneuriat, ce qui ne donne pas à voir la réalité vécue par la majorité des femmes dans leur vie professionnelle et personnelle quotidienne. Cet accent mis sur l'élite est visible tant sur les photos que dans les actions régionales relatées dans le rapport.

Concernant l'entrepreneuriat des femmes, mis en avant dans le rapport, il faut préciser qu'il s'agit souvent d'auto-entrepreneures qui n'ont pas d'autres choix qu'un statut indépendant, mais qui les confine dans la précarité et un revenu de misère.

**De nombreuses actions mises en avant ne concernent qu'une petite partie des publics concernés**, c'est notamment le cas pour les actions envers les lycéens et les lycéennes. Ces dispositifs semblent souvent intéressants, dans ce cas il faudrait les généraliser pour qu'ils aient des vraies conséquences pour favoriser l'égalité réelle entre les personnes quel que soit leur genre.

Le CESER souligne par ailleurs avec raison que les discriminations s'ajoutent souvent : genre, handicap, origine, etc.

Concernant les **trophées Joséphine, dont nous avons toujours douté de l'intérêt, dans la mesure où il promeut une exemplarité qui nous interroge**, nous sommes en désaccord total avec les propos de Mme Morançais, selon laquelle les trophées Joséphine sont je cite, « un moment précieux et unique de célébration des femmes et de notre féminité. ». Rappelons que le dictionnaire « Le Robert » définit la féminité comme un ensemble de caractères stéréotypés correspondant à l'image sociale traditionnelle des femmes. S'agit-il d'une maladresse ou est-ce révélateur de la vision qu'a Mme Morançais de l'égalité entre les femmes et les hommes ?

Concernant la Région employeuse, nous constatons avec regrets **la diminution du score à l'index égalité de 80 à 73/100 entre 2023 et 2024**. Ce score, inférieurs aux obligations légales et réglementaires, devra être corrigé par une action de la Région au-delà du taux de nomination au grade d'attaché.

Enfin la CGT partage les **interrogations du CESER sur le télétravail**. Certes il peut répondre à certaines attentes des salariées, mais il conduit aussi souvent à une prise en charge supérieure par les femmes des tâches familiales. Deux études de la DRESS parues ce mois-ci soulignent les inégalités persistantes, ainsi lorsque les deux parents travaillent à temps complet, la mère passe en moyenne une heure de plus par jour avec les enfants que le père.

**Nous voterons cet avis, tout en adressant à Mme Weiss, malgré nos désaccords avec la politique régionale, tous nos vœux de bonheur avec Octave.**

***VOTES : l'avis a été adopté par 90 voix pour, 2 contre et 2 abstentions.***

#### **Éléments de réponses apportés par Pauline Weiss, élue régionale :**

La Région a enlevé les études INSEE, ce qui explique une partie du redimensionnement ; on ne fera pas 10 pages l'an prochain. On essaiera l'an prochain de retrouver une autre mise en page.

On est dans une politique intégrée et pas en silo, il faut prendre en compte l'égalité dans chacune de nos politiques.

Le budget de 895 k€ qui disparaît était juste le soutien aux associations ; on continue le soutien aux actions dans nos domaines de compétence. Les personnes mises en avant dans les Joséphine, ce sont nos domaines de

compétence, économie, lycée. J'ai voulu mettre en avant des femmes sportives car on était en année olympique.

L'événement leadership avait aussi des femmes demandeuses d'emploi, il s'agissait d'assurer son propre leadership.

On essaie d'aborder tout le monde, il y avait des acteurs de tous milieux présentes.

On essaie de mixer les profils avec des parcours de femmes du quotidien.

Sur les trophées Joséphine, il faut des modèles. On va rarement sur un métier genré homme sans modèle inspirant.

Les Joséphines sont dans le magazine régional, elles sont visibles au-delà du temps de la soirée.

L'égalité FH sera en transversal sur toutes les actions éducatives. Chaque projet devra traiter une des thématiques transversales.

Je suis conscient des difficultés des associations, mais c'est de la compétence de l'État ; on a soutenu quand on pouvait le faire. Des conseils départementaux ont aussi réduit leur soutien, on est dans un environnement contraint. J'en appelle à l'État pour mieux accompagner les associations.

Sur les RH, on a encore des biais de genre, c'est aussi lié aux formations. Il y a des améliorations, à petits pas, sur les encadrements dans les lycées.

La baisse de l'indice égalité est essentiellement conjoncturelle. Le plan d'action a été transmis à la préfecture.

Télétravail : il y a en partie une logique métier, mais aussi un effet demande. Le télétravail se fait à la demande de l'agent, il y a beaucoup plus de demandes de femmes. Il faut faire attention que le télétravail ne conduise pas à une surcharge en matière de tâches ménagères.

Courriel : [comite-regional@cgt-paysdelaloire.org](mailto:comite-regional@cgt-paysdelaloire.org) / tel 02.41.20.03.21